



Séance extraordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion le vendredi 10 novembre 2017 à 12 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Jean A. Lalonde, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains et Simon Bellemare, directeur général adjoint.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le préfet félicite les membres du conseil réélus à la suite des élections municipales 2017 et leur souhaite bonne continuité dans l'exercice de leur mandat.

17-11-10-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'ouvrir la séance à 12 h 19.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

17-11-10-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. **CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le préfet constate qu'il y a quorum et que la signification de l'avis de convocation a été faite à tous les membres.

4. **ANALYSE DES ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES 2018 : DÉPÔT**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt de l'analyse des éléments budgétaires 2018.

5. **ANNULATION DE LA RÉSERVATION À L'ESTRIMONT : ENTÉRINEMENT**

17-11-10-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Guy Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'entériner l'annulation de la réservation à l'Estrimont dans le cadre du lac-à-l'épaule du 15 au 17 novembre 2017.

Proposition adoptée.



6. **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

17-11-10-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Guy Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

que la séance soit levée à 13 h 30.

Proposition adoptée.


JEAN A. LALONDE
Préfet


GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier